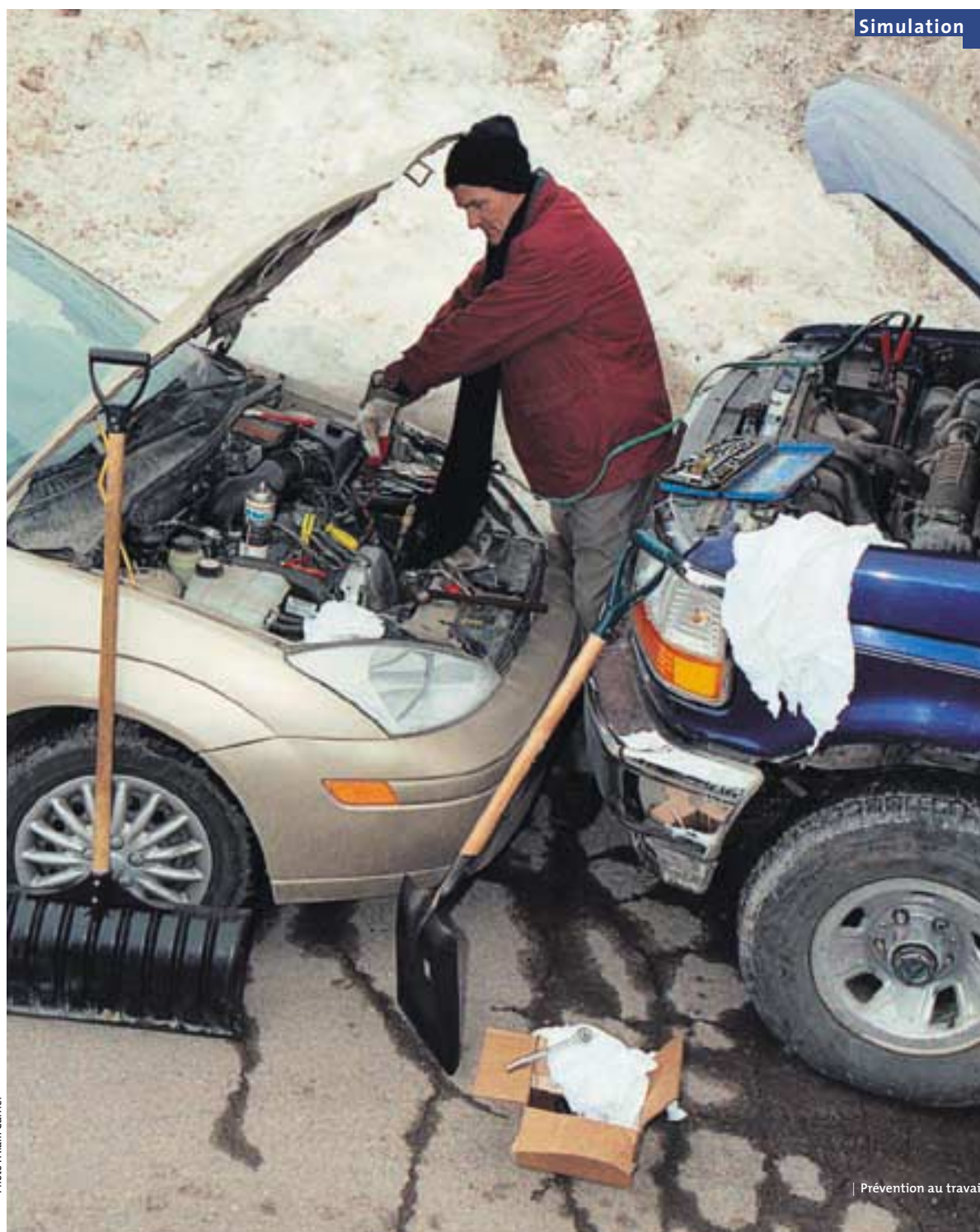


Le démarrage-secours

Ça y est ! La voiture de Guy est en panne ! Fort heureusement, un bon samaritain lui a offert d'utiliser la batterie de son véhicule pour la redémarrer.

Mais l'opération comporte des dangers, dont celui d'explosion causée par l'émanation d'un gaz, l'hydrogène (H_2), qui peut se dégager d'une batterie. Il suffit qu'une simple étincelle entre en contact avec ce gaz et c'est la catastrophe. Sachant cela, pouvez-vous trouver les erreurs simulées dans ce dépannage ?





Les erreurs

- 1 Guy a branché les deux pinces sur la batterie de son véhicule en panne. Cette façon de faire peut provoquer des étincelles et, par conséquent, une explosion. En outre, les câbles sont trop usés et trop courts.
- 2 Les outils déposés près de la batterie peuvent provoquer un court-circuit, peut-être même une explosion, s'ils entrent en même temps en contact avec les deux bornes de la batterie ou les bornes de la batterie et la voiture.
- 3 Guy ne devrait pas se placer entre les deux véhicules pour faire le branchement. Au moindre mouvement, il risque de se faire coincer. De plus, les voitures sont stationnées trop près l'une de l'autre.
- 4 Oups ! Il ne devrait pas non plus se pencher au-dessus de la batterie. Son foulard pend entre les courroies et les poulies du moteur. En plus, ses yeux ne sont pas protégés contre la projection de particules ou d'acide sulfurique contenu dans la batterie.
- 5 L'encombrement sur et autour des véhicules pourrait causer des accidents.



Photos : Alain Carrier

Les corrections

D'abord, s'assurer que la tension (voltagé) des deux batteries est identique. Stationner le véhicule de dépannage afin de rapprocher les batteries sans que les véhicules se touchent. S'assurer que les câbles de connexion sont suffisamment longs et en bon état. Couper le contact du véhicule de dépannage et le courant des accessoires électriques sur les deux véhicules. Mettre les transmissions au point mort (P ou N) et serrer les freins à main. Vérifier que les vêtements sont bien attachés et qu'ils ne risquent pas de se coincer dans les

pièces en mouvement. Mettre des lunettes de sécurité pour se protéger contre d'éventuelles projections de particules ou de liquide dangereux. Avant de commencer, s'assurer qu'il n'y a ni gel ni frimas sur la batterie à plat. Ne jamais survolter une batterie gelée, car elle pourrait exploser. Retirer tout objet ou outil pouvant se déplacer ou tomber des véhicules lors du démarrage.

Les branchements

Pour faire les branchements, ne jamais se placer entre les deux véhicules. Repérer les bornes positives et négatives des deux batteries. Brancher les

câbles dans l'ordre suivant : fixer une pince rouge sur la borne positive (+) de la batterie à plat. Fixer l'autre pince rouge sur la borne positive (+) de la batterie de dépannage. Fixer une pince noire sur la borne négative (-) de la batterie de dépannage. Terminer en fixant l'autre pince noire sur une pièce métallique du moteur à au moins 45 cm de la batterie à plat, pour éviter que celle-ci n'explode si une étincelle se produit en présence d'hydrogène. Ne jamais brancher le câble sur le filtre à air ou sur la canalisation d'alimentation en essence (des constructeurs d'automobiles indiquent, dans le manuel du propriétaire où brancher la dernière pince). Éloigner les câbles des courroies et des poulies et s'en tenir loin. Attendre un peu, faire démarrer le véhicule de dépannage et laisser tourner le moteur quelques minutes. Faire démarrer le moteur du véhicule en panne. Débrancher dans l'ordre inverse. Enlever d'abord la pince noire de la pièce métallique, puis celle sur la borne négative de la batterie de dépannage. Puis la pince rouge de la borne positive du véhicule de dépannage et terminer par la pince sur la borne positive du véhicule en panne. ○

Claire Pouliot

Merci à Automobiles Perron (Chicoutimi) où les photos ont été prises. À Lorenzo Marin, directeur du service technique et au comédien Guy Jean, chef d'atelier. Et enfin à nos collaborateurs : Martin Bonneau et Jean-Yves Vincent, conseillers à l'Association sectorielle paritaire Auto Prévention, Guy Maltais, inspecteur à la Direction régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi qu'Yvon Papin, conseiller à la Direction de la prévention-inspection, tous deux de la CSST.